



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 25 septembre 2015





Prochaine réunion du conseil : 13 octobre 2015, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :
www.pointe-aux-outardes

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529
Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :
589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Septembre est terminé avec de nombreuses réunions et de nouvelles lois du gouvernement.

La disparition de la CRE et la transition vers les MRC demandent plusieurs rencontres, surtout à Sept-Îles.

Plus près de nous, les rencontres de la Régie, la Corporation touristique, CLD, MRC, Centre de recherche Les Buissons. À sa réunion mensuelle tenue le 14 septembre, le conseil municipal a adopté plusieurs résolutions. Une demande a été faite auprès du ministère des Transports afin de vérifier certaines possibilités pour améliorer la signalisation à l'intersection du chemin Principal et de la rue Labrie.

Comme vous avez dû le constater, l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (Phase 2) avancent avec quelques surprises et modifications.

Les 24-25-26 septembre se tiendra le congrès de la Fédération québécoise

des municipalités (FQM) à Québec, avec comme thème « Au cœur de l'action ». Le congrès de cette année s'est inspiré du leadership dont font preuve les élus municipaux dans un univers qui se redéfinit dans le contexte où des discussions cruciales avec le gouvernement suivent leur cours.

Je vous souhaite un bel automne.

André Lepage, maire

TAXES MUNICIPALES

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE – POUR MIEUX VOUS REJOINDRE

UN SIMPLE RAPPEL

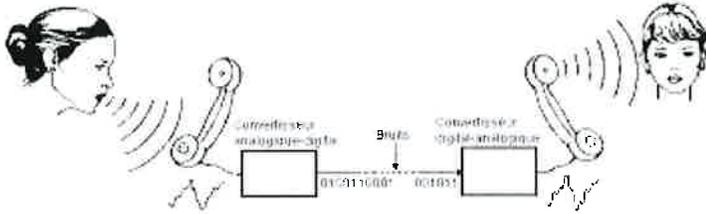


Fig. 3 – Principe de la transmission digitale du son

La Municipalité possède, depuis quelques années déjà, un système automatisé d'appels. Comme vous avez pu le constater, vous recevez de

temps à autre des messages qui sont d'intérêt public, soit pour le drainage, la vidange des fosses septiques, activités culturelles ou autres. Ce système sert également à vous rejoindre si un problème majeur surviendrait dans la municipalité.

C'est pourquoi, nous demandons votre collaboration. Plusieurs d'entre vous avez emménagé dans la municipalité OU vous avez changé d'appareil téléphonique et **nous ne pouvons vous rejoindre puisque nous ne possédons pas votre nouveau numéro de téléphone, cellulaire ou numéro confidentiel.**



Donc, si vous voulez être rejoints par le biais de notre messagerie, veuillez communiquer avec nous au numéro **567-2203** ou nous envoyer un **courriel** à **municipalite@pointe-aux-outardes.ca**.

Prenez note que **ces numéros de téléphone serviront uniquement à des fins municipales.**

→ **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le **12 octobre 2015** (Action de grâce). Bon congé à tous !

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

AVIS – LOGEMENT À LOYER MODIQUE – UN 3 ½ DISPONIBLE

Prenez note qu'un logement 3 ½ est disponible à l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes au 470, chemin Principal.

Ce logement s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, à faible revenu.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement au 471, chemin Principal. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au numéro 418 567-2203.

Marielle Dionne, directrice

SERVICE DES LOISIRS

Bonjour à tous !

Voilà ! Maintenant que l'école est commencée, les activités et les cours de toutes sortes ont débuté.

Tout d'abord, un GROS MERCI à tous les résidents qui sont venus s'inscrire en grand nombre aux activités « Loisirs » qui vous étaient proposées.

Comme toujours, la réponse a été géniale. Merci ! D'ailleurs, il n'est pas trop tard si vous désirez toujours vous inscrire à l'une ou l'autre de nos activités.



plus tard. Ne craignez rien, les informations concernant ses activités seront sur le Facebook de la municipalité.



Comme vous le savez déjà, les rénovations au Centre des loisirs ne sont pas encore terminées. Pour cette raison, les cours qui sont donnés à cet endroit

débuteront un petit peu

D'ailleurs, pour ceux et celles

qui ne sont pas amis de notre page, je vous recommande d'y aller et de cliquer sur l'onglet « j'aime » afin de recevoir les toutes dernières informations de votre municipalité. Ça vaut la peine !



J'aimerais aussi saluer tous les coureurs du groupe de course de Pointe-aux-Outardes qui ont couru 5 km, ce dimanche 27 septembre, dans le cadre des Manicourses. Épaulé par Lydia Warren, le groupe a réussi leur défi de courir un 5 km. Bravo à tous et on se revoit l'année prochaine afin de peut-être courir un 10 km ? Merci aussi au Regroupement Aliment'action pour l'aide financière reçue concernant cette merveilleuse activité !

En ce début d'automne, je vous invite à sortir dehors en famille et de bouger. Profitez de ces explosions de couleurs qui nous entourent un peu partout. Il faut en tirer profit le plus possible, car on ne sait pas combien de temps il reste avant la neige.

D'ailleurs, nous sommes maintenant prêts à recevoir vos C.V. pour le poste de surveillant-e de patinoire cet hiver.

Si vous désirez postuler, vous n'avez qu'à venir porter votre curriculum vitae à la municipalité au service des loisirs. Nous vous rappellerons pour une rencontre en novembre.



Merci et gardez vos bonnes habitudes santé !!

H-Carl Gravel
Superviseur des loisirs et culture

TRAVAUX PUBLICS

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

PRÉPAREZ-VOUS! ÇA SE POURSUIT !

Pour les personnes demeurant sur le **chemin Principal et de la rue de Baie-Saint-Ludger**, la Municipalité via la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) procèdera, ***au mois de septembre***, à la vidange des fosses septiques.



S'il y a lieu, veuillez, s.v.p., faciliter l'accès pour la vidange de votre fosse septique et identifier l'endroit du ou des couverts de votre installation septique. Tout capuchon ou couvercle, fermant l'ouverture de la fosse septique, doit être dégagé de toute obstruction et doit pouvoir être enlevé sans difficulté.

Elle sera effectuée par la compagnie Sani-Manic inc. et sous la supervision d'un employé des travaux publics.

Si l'entrepreneur doit revenir sur les lieux parce que l'occupant a omis de préparer son terrain pour permettre de procéder à la vidange, les coûts occasionnés pour la visite additionnelle seront acquittés par l'occupant.

CONSEIL

Selon le règlement Q-2,r-8 (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées), il est conseillé de vider les 2 couverts de la fosse septique afin de prolonger la durée de vie du champ d'épuration. Ainsi, nous vous encourageons à dégager les 2 couverts de la fosse septique afin de s'assurer qu'elle soit complètement vidangée.

Merci pour votre bonne collaboration.

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

• LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE



À compter du **15 OCTOBRE AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



■ **BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE** : L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



SOPFEU : À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et en faire la demande auprès du chef de caserne, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y a propagation, le feu sera localisé rapidement.



Semaine de prévention des incendies

La Semaine de la prévention des incendies aura lieu du **4 au 10 octobre** sous le thème **Sitôt averti, sitôt sorti !**

La Grande Évacuation

Le mercredi 7 octobre 2015 à 19 h

« La Grande Évacuation » est un événement où tous les citoyens du Québec, en particulier les familles, sont invités à faire un exercice d'évacuation en cas d'incendie, le même jour, au même moment.

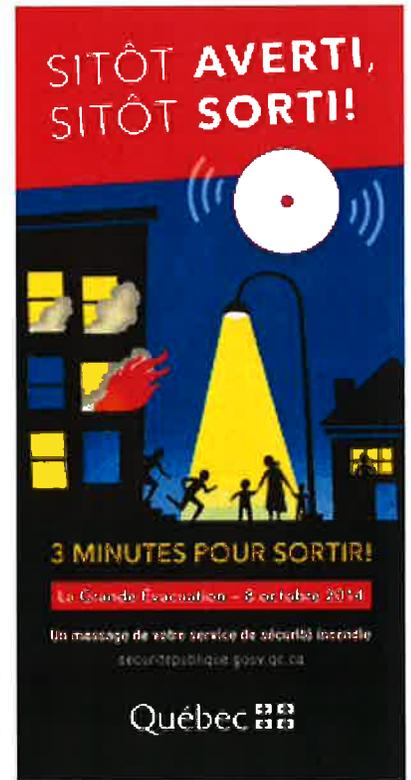
Le saviez-vous?

L'évacuation d'une famille peut s'avérer être tout un défi, surtout la nuit. Dans le pire des scénarios, vous avez moins de 3 minutes pour sortir d'une maison en flammes!

En effet, la fumée peut envahir aussi rapidement votre demeure. Cela comprend le temps que l'avertisseur de fumée détecte la fumée, sonne et vous réveille. Il ne vous reste plus beaucoup de temps pour évacuer.

Veillez appliquer la formule suivante :

- Vérifiez l'avertisseur de fumée
- +
- Préparez un plan d'évacuation
- +
- Exercez-vous à évacuer



Le jour de « La Grande Évacuation »

1. **AVERTIS** : faites sonner l'avertisseur de fumée qui se trouve le plus près de la pièce où, selon votre scénario, le feu débute.
2. **PRÊTS** : évacuez, le plus rapidement possible, selon la procédure que vous avez prévue pour sortir de votre maison. Essayez de le faire en moins de 3 minutes. Pour plus de réalisme, marchez à quatre pattes jusqu'à la sortie, comme s'il y avait de la fumée.
3. **SORTEZ** : une fois à l'extérieur, rendez-vous au point de rassemblement. **ATTENTION!** Soyez prudents. Évitez de traverser la rue.

Une fois l'exercice terminé

1. Discutez du déroulement de votre exercice en famille.
2. Partagez l'expérience que vous avez vécue avec vos voisins et, pourquoi pas, avec votre service de sécurité incendie.

Si un incendie se déclare malgré tout...

- Alertez sans délai les autres occupants.
- Sortez de la maison sans perdre de temps.
- Rendez-vous au point de rassemblement à l'extérieur et vérifiez que personne ne manque à l'appel.
- Appelez le 9-1-1 une fois dehors.

La règle d'or

NE RETOURNEZ JAMAIS dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes. Rappelez-vous que seuls les pompiers ont l'équipement de protection nécessaire pour sauver une personne ou un animal coincé à l'intérieur d'une maison en flammes.

Pour vous informer à ce sujet, tapez le lien suivant :

<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/semaine-prevention-incendies/grande-evacuation.html>

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes a repris ses activités.

Où : Au Centre communautaire du 471, chemin Principal (entrée arrière).

Date : Mardi, 29 septembre à 13 h

Date des activités au Centre des loisirs : À confirmer lorsque les rénovations au Centre des loisirs seront terminées.

Au plaisir de vous y rencontrer !

MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Allô la gang !

Le 14 septembre, la maison des jeunes a ouvert ses portes. Nous avons bien hâte de vous revoir. Venez nous voir sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/mdjlesquat/?ref=ts&fref=ts>, l'horaire sera mis à toutes les semaines ou encore appelez à la maison des jeunes.

Nous avons encore l'aide aux devoirs pour nos jeunes de 3^e à la 6^e année et nos ados de 12 à 17 ans. C'est un service que nous offrons gratuitement et il nous fera un plaisir de vous aider. Nous aurons cette année une journée par semaine où l'on



fera de l'exercice (marche, soccer, jogging, punching bag, Kinect, Wii Fit) et nous aurons au cours de l'année, 13 activités qui seront reliées à la cuisine. Alors les cuistots, on vous attend !

Nous aurons besoin de jeunes qui seront intéressés à filmer les activités de la maison des jeunes et de faire les montages vidéo. Nous pourrions publier les activités et les bloopers sur nos Facebook. Bref, du plaisir à venir !



Nous avons aussi des nuits de planifiées à la mdj, et en octobre, les ateliers d'improvisation reprendront. Tu as envie de t'impliquer, de participer et t'amuser, viens nous voir!



Pour information, veuillez nous rejoindre via notre Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/mdjlesquat/?ref=ts&fref=ts>

Courriel: mdjlesquat@hotmail.com et au 418-567-1202.

Aussi, la maison des jeunes aimerait remercier M. Denis Lepage qui a permis à la maison des jeunes de ramasser les canettes sur le site du Festival country et du don que nous avons reçu.

Nous aimerions remercier M. Bossé puisqu'il a gagné le moitié-moitié et qu'il en a fait don à la maison des jeunes.

Nous voulons également remercier M. Luc Dionne puisqu'il nous a offert de faire la cantine et de garder les profits lors de la compétition équestre. Nous avons eu beaucoup de plaisir.

Et un GROS MERCI à tous nos bénévoles car sans leur aide, ça n'aurait pas été possible : Linda, Line-Marie, Gwen, Anik, Geneviève, Yoland, Arièle, Ève-Marie, Daven, Angie, Camille, Pier-Alexis, Jordan, Charles, William, Jean-Lévis, Émy et Tamara.

Diane David, coordonnatrice



Info-biblio



Depuis le **lundi 7 septembre**, la **bibliothèque a ouvert ses portes**. Alors, venez nous rencontrer, c'est avec plaisir que nous vous servirons à lire !



JOUR & HEURE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- **Lundi soir de 18 h 30 à 20 h**
- **École Les Dunes, au 481, chemin Principal**

CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'heureuse gagnante du mini-sondage 16-35 ans de la Corporation des services Universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord (CUCN), Mlle Laurie-Jeanne HALLÉ!

Baie-Comeau, mardi le 1er septembre 2015 - la CUCN en collaboration avec le Cégep de Baie-Comeau a lancé, en début 2015, une enquête auprès des étudiant-e-s du Cégep de Baie-Comeau visant à connaître leurs intérêts futurs quant à leur choix de programme universitaire et d'institution d'enseignement universitaire.



De la Gauche vers la droite, M. Eric-Stéphane KOUASSI, Directeur général de la CUCN, Mlle Laurie-Jeanne HALLÉ et Mme Christine Linteau, Directrice des études du Cégep de Baie-Comeau

Afin de souligner la participation des étudiant-e-s, il était proposé qu'une tablette soit tirée au sort parmi les personnes ayant répondu à l'ensemble du questionnaire. Ainsi, Mlle Laurie-Jeanne Hallé est l'heureuse gagnante de la Tablette Samsung Galaxy Tab 4.

Pour sa part, Mlle HALLÉ est étudiante en 2^{ème} année au Cégep de Baie-Comeau en Arts, Lettres et Communication et souhaiterait poursuivre ses études postsecondaires avec un Baccalauréat en Enseignement du Français de l'Université Laval. Cependant, elle serait encore plus heureuse de le faire ici, en région, si

l'opportunité de suivre le programme de son choix s'offrirait; surtout qu'elle envisage continuer avec une maîtrise en littérature!

Cette enquête a été conduite du 19 février au 20 mars 2015 auprès des 622 étudiant-e-s du Cégep de Baie-Comeau. Un taux de réponse quelle que soit l'année et le programme suivi est de 42,76% soit 266 répondants. Les résultats de ce mini-sondage seront publiés sous peu.

Nos remerciements vont au 266 étudiant-e-s qui y ont participé et au Cégep de Baie-Comeau pour sa grande collaboration.

Source :

Mme Isabelle Caouette
Agente de développement
Chargée du Marketing et de la Communication
418-589-9890 p.1
i.caouette@cucn.qc.ca

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux
de Manicouagan

Veillez prendre note que *pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée.*

HORAIRE DU SERVICE

- ◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
 - Prise de sang et soins infirmiers
- Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

À compter du 24 septembre 2015, chaque jeudi à 19 h 30
Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 3 200,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte bleu	200,00 \$
2-tour en T L barre du haut ou du bas,	carte orange	250,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte verte	200,00 \$
4-tour du FREE,	carte jaune	250,00 \$

Bonanza : Le L endroit ou envers + (1) balle frimée 300,00 \$
On sort la balle frimée, l'écran restera durant la pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte rose	200,00 \$
6-tour en X	carte grise	250,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte olive	200,00 \$
8-tour,	carte pleine,	carte brune 1 000,00 \$
	2^e carte pleine,	350,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 8 h 30 à midi** et du lundi au jeudi : 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h.

Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois et au Dépanneur MIMI

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule

LE CALENDRIER 2015

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

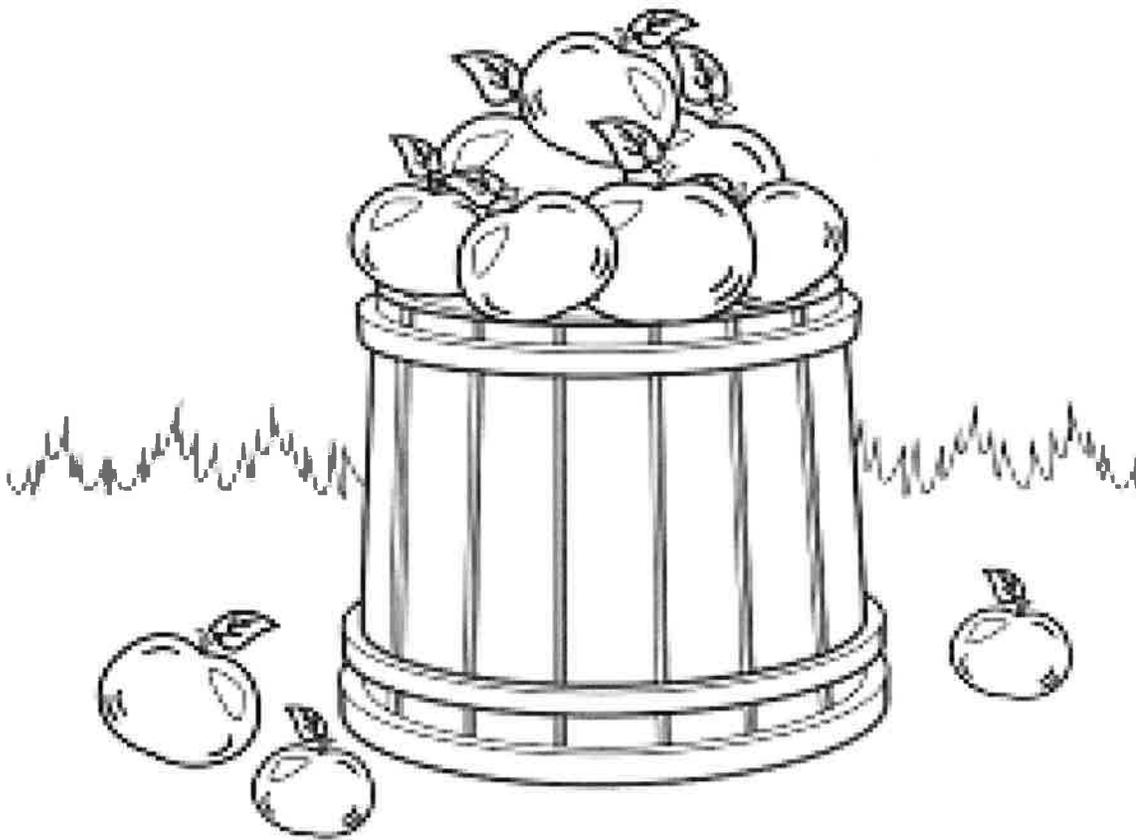
Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé : 12 octobre

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.

DESSINS À COLORIER



LA FADOQ DE POINTE-AUX-OUTARDES

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes a repris ses activités.



C'est donc avec plaisir qu'il vous convie à leur **premier déjeuner de l'année.**

Où : Au Centre des loisirs du 493, chemin Principal.

Date du déjeuner :

- Dimanche : **Le 18 octobre**
De 8 h 30 à 11 h 30

(Note : Si les rénovations au Centre des loisirs sont terminées. Écoutez l'appel téléphonique qui aura lieu au mois d'octobre ou allez voir sur le site Facebook de la municipalité.)



Également, **si vous désirez renouveler votre carte de membre ou vous en procurer une :**

Coût : 20 \$/carte de membre.

Pour infos, veuillez contacter :

- Gilles Imbeault : 418 567-2498
- Jocelyne Bouchard : 418 567-4961

Bienvenue à tous !